

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table of subscription rates for Metz, Alsace-Lorraine, Germany, France, and Paris.

En vente à PARIS A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Métila.

Le Lorrain

Rédaction et Administration : 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31. ANNONCES 20 PL. RÉCLAMES 50 PL.

Ouverture de la Session du Landtag

Strasbourg, 6 janvier. Il y a eu aujourd'hui exactement vingt-cinq mois que fut ouverte la première session du Landtag après l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution.

A l'issue de ces cérémonies, les députés et sénateurs se hâtent de se rendre au Palais impérial. Le temps est maussade, froid et pluvieux. Aussi n'y a-t-il presque pas de curieux aux abords du Palais.

A 11 h. 10, un huissier annonce M. le Statthalter impérial. Aussitôt, les conversations cessent. M. le comte de Wedel, en uniforme de lieutenant-général, avec le grand cordon de l'Aigle noir en sautoir, fait son entrée dans la salle, suivi de membres du gouvernement, de M. de Traut, directeur ministériel, et de son adjoint, qui se rangent à côté et derrière le Statthalter, sur une estrade dans l'hémicycle.

DISCOURS DU STATTHALTER IMPÉRIAL

Messieurs, Au début de votre session de cette année, j'ai l'honneur de vous adresser mon salut de bienvenue.

Lors de l'élaboration du budget d'Alsace-Lorraine pour l'exercice 1914, il y avait lieu de tenir compte de la situation des finances et d'observer ainsi une grande réserve. En raison des charges importantes que l'Empire va imposer en 1914 aux contribuables, il fallait éviter toute augmentation notable des impôts du pays.

Grâce à d'importants travaux destinés à augmenter l'étanchéité du réseau actuel des canaux, on veille en outre à ce que les pertes d'eau soient diminuées et que la sécurité dans l'exploitation des canaux et leur rendement soient augmentés.

Abstraction faite de l'administration départementale proprement dite il resterait encore aux présidents l'administration de l'Etat en ce qui concerne la vie physique et économique, c'est-à-dire le service d'hygiène, l'assistance publique ainsi que les routes et les travaux publics.

En outre il vous sera adressé un mémoire sur la nouvelle réglementation du service de la protection des forêts dans les communes, en particulier des traitements des fonctionnaires des forêts communales. Une solution satisfaisante de cette question, qui, à la vérité ne sera pas possible sans imposer de nouvelles charges notables aux communes et aux établissements publics possédant des forêts, est aussi désirable qu'urgente.

de confier la révision des notariats à des fonctionnaires spécialement désignés à cet effet et qui relèveraient du parquet de la Cour d'appel.

Le projet concernant les dépenses à effectuer par l'Etat pour les besoins des cultes et les traitements des ministres des cultes est terminé; il sera communiqué prochainement aux autorités supérieures des cultes.

Le projet concernant les Sociétés s'occupant de la vente et de l'achat de lots, la vente de valeurs au porteur avec primes et le commerce de billets de loterie, resté en souffrance pendant la dernière session du Landtag et qui a pour but de mettre un terme à une série d'abus existant dans le domaine des loteries, sera de nouveau soumis sans changement au Landtag.

Le projet de loi sur la fréquentation obligatoire de l'école par les sourds-muets et les aveugles. La situation précaire de la viticulture est l'objet d'une sollicitude constante de la part du gouvernement.

Les travaux de régularisation du Rhin sur le parcours de Strasbourg à Sondernheim ont été continués conformément au programme et avec un résultat favorable.

Relativement à l'achèvement du canal du Rhône-au-Rhin en amont de Mulhouse jusqu'à la frontière, des pourparlers préparatoires ont eu lieu, sur l'ordre des deux gouvernements intéressés, entre des ingénieurs allemands et français.

Les militaires devraient abandonner le soin de faire de la politique, à laquelle ils s'entendent si peu, aux autorités qui ont qualité pour cela. Ces autorités ont déjà assez de peine à trouver la note juste en politique.

On a constaté avec satisfaction que, dans cette ennuyeuse histoire, la grande majorité de nos concitoyens immigrés, on peut bien dire les plus raisonnables d'entre eux, étaient de notre côté. Avant tout, cependant, nous sommes reconnaissants au Reichstag d'avoir défendu nos intérêts avec énergie.

Abstraction faite de l'administration départementale proprement dite il resterait encore aux présidents l'administration de l'Etat en ce qui concerne la vie physique et économique, c'est-à-dire le service d'hygiène, l'assistance publique ainsi que les routes et les travaux publics.

En ce qui touche une modification de l'administration des forêts et de l'enseignement primaire, les études à ce sujet, en présence de nombreuses objections contre la centralisation de ces branches de l'administration, ne sont pas encore terminées. On vous soumettra un mémoire contenant les détails de cette réforme.

En outre il vous sera adressé un mémoire sur la nouvelle réglementation du service de la protection des forêts dans les communes, en particulier des traitements des fonctionnaires des forêts communales. Une solution satisfaisante de cette question, qui, à la vérité ne sera pas possible sans imposer de nouvelles charges notables aux communes et aux établissements publics possédant des forêts, est aussi désirable qu'urgente.

Au nom de S. M. l'Empereur je déclare ouverte la deuxième session du Landtag et je vous invite à cousser avec moi le cri de: «Vive Sa Majesté l'Empereur!»

A LA DEUXIEME CHAMBRE

A 3 heures les deux Chambres tiennent leur première séance. L'intérêt pour ces débats n'est pas bien grand chez le public.

Le gouvernement est au complet: M. le baron Zorn de Dulach, secrétaire d'Etat; Petri, Mandel et Kohler, sous-secrétaires d'Etat, sont à leurs postes. A 3 h. 20 M. le Secrétaire d'Etat invite M. Bourger, le doyen de l'Assemblée, à prendre la présidence, et M. le Dr Brom, le benjamin des députés, à remplir les fonctions de secrétaire.

Je dois à mon âge l'honneur d'exercer la présidence. Le profil de cette occasion pour vous adresser à tous un salut cordial, à Messieurs les collègues aussi bien qu'à ces Messieurs du gouvernement, à ces derniers tout particulièrement en raison des circonstances difficiles qu'ils traversent, pour vous souhaiter à tous de la force, du courage et du succès dans l'accomplissement des tâches qui nous incombent et qui, par la force des choses, deviennent de jour en jour plus ardues.

Messieurs, vous comprendrez qu'à cette occasion je revienne brièvement sur les incidents qui se sont déroulés dans ces derniers temps à Saverne et qui ont provoqué un grand retentissement bien au-delà des frontières de l'Europe.

Depuis une série d'années on élève dans cette assemblée des plaintes sur le gouvernement occulte des militaires qui sévit dans notre pays et sur les conséquences néfastes pour tous ceux que cela concerne.

Messieurs, si quelqu'un ne parait pas qualifié pour émettre un jugement sur nos affaires politiques, ce sont certainement les généraux commandants. (Très bien.) Ils sont préconçus par leurs opinions n'envoyant qu'un côté de la situation; ils n'ont aucun contact avec la population, avec l'âme du peuple. En outre, et ainsi qu'on l'a déjà prouvé dans cette assemblée, et ainsi qu'un haut fonctionnaire politique de la capitale de l'Empire l'a déclaré sans ambages, il n'y a pas longtemps, ils se sentent avec ceux de leur bord presque en pays ennemi, comme des vainqueurs vis-à-vis des vaincus.

On a constaté avec satisfaction que, dans cette ennuyeuse histoire, la grande majorité de nos concitoyens immigrés, on peut bien dire les plus raisonnables d'entre eux, étaient de notre côté. Avant tout, cependant, nous sommes reconnaissants au Reichstag d'avoir défendu nos intérêts avec énergie.

Messieurs, des incidents tels que ceux de Saverne n'auraient pas pu prendre ce développement dans un autre Etat confédéré allemand parce que le chef de l'Etat serait intervenu immédiatement et directement. Si pareille chose a pu se produire en Alsace-Lorraine, c'est la preuve la plus certaine de l'inefficacité de notre situation constitutionnelle.

On a constaté avec satisfaction que, dans cette ennuyeuse histoire, la grande majorité de nos concitoyens immigrés, on peut bien dire les plus raisonnables d'entre eux, étaient de notre côté. Avant tout, cependant, nous sommes reconnaissants au Reichstag d'avoir défendu nos intérêts avec énergie.

M. Bourger annonce qu'il va être procédé au scrutin pour l'élection du président. Les urnes circulent. Sur 57 votants M. le Dr Ricklin est élu par 48 voix; il y a 9 bulletins blancs.

M. Bourger demande à M. le Dr Ricklin s'il accepte. M. le Dr Ricklin déclare accepter l'élection avec reconnaissance et donne la promesse qu'il s'efforcera de justifier la confiance de ses collègues qui lui ont donné leurs voix et de mériter celle des collègues qui n'ont pas voté pour lui. Il observera une impartialité impitoyable et se conformera strictement au règlement.

La tâche principale du président est de diriger les débats en ne perdant pas de vue l'honneur et la dignité de l'Assemblée. Pour s'acquitter de cette mission, il sollicite l'appui et la bienveillance de tous ses collègues.

Deux autres tours de scrutin ont lieu pour l'élection des vice-présidents. Sont élus: MM. Labroise, par 45 voix sur 57 votants (12 bulletins blancs). — M. Jung annonce en l'absence de M. Labroise que celui-ci accepte l'élection —; M. Böhle, par 41 voix sur 57 votants (16 bulletins blancs).

M. Hauss propose d'élire les quatre secrétaires par acclamation. Mais M. le Dr Ricklin fait observer que le règlement s'y oppose; même si, comme le croit M. Emmel, toute la Chambre était d'accord.

Sont élus: MM. Gilliot (55), Zimmer (52), Immer (52) et Wolfert (50) sur 56 votants. Le bureau est ainsi constitué.

LES COMMISSIONS

MM. Gilliot et Zimmer ayant pris place au bureau en qualité de secrétaires, le Président annonce qu'il y a lieu de former les commissions.

M. Weber. — Le Groupe lorrain a déposé une motion tendant à désigner deux sections de la commission du budget afin de hâter l'examen du budget.

M. Emmel. — On se rallie facilement à l'opinion de M. Burger. La constitution des commissions est ainsi ajournée.

M. le Dr Ricklin fait encore plusieurs communications au sujet des projets qui ont été déposés.

M. Burger estime qu'il convient de saisir le «Sernienkonvent» — le conseil des anciens — de la question.

On se rallie facilement à l'opinion de M. Burger. La constitution des commissions est ainsi ajournée.

M. le Dr Ricklin fait encore plusieurs communications au sujet des projets qui ont été déposés.

M. Burger estime qu'il convient de saisir le «Sernienkonvent» — le conseil des anciens — de la question.

On se rallie facilement à l'opinion de M. Burger. La constitution des commissions est ainsi ajournée.

la discussion des interpellations qui s'ouvrira mardi 13 janvier, va prendre des dimensions considérables, et on se demande comment les orateurs parviendront à trouver des arguments inédits et intéresser encore leurs auditeurs.

Pour le Groupe lorrain M. Weber qui, pour des raisons de santé a pour la première fois depuis 10 ans décliné, il y a longtemps, l'honneur de faire le grand discours budgétaire, a consenti à présenter et motiver l'interpellation du Groupe lorrain, dont du reste, il est l'auteur. M. Kiener, député de Soultz-sous-Forêt, en sa qualité d'Alsacien, a été désigné pour ensuite, au nom du Groupe lorrain, discuter l'interpellation.

Il se pourrait qu'on atteigne un maximum de quatre discours de présentation et huit discours de discussion, maximum fixé par le Conseil des Anciens.

Le Kronprinz d'Allemagne a-t-il félicité le colonel de Reutter, ou bien, comme on l'annonçait hier, a-t-il adressé au général de Deimling un télégramme l'encourageant à frapper toujours ferme? La presse berlinoise consacre de longs commentaires à ces télégrammes.

La Bavière fête aujourd'hui le 69^e anniversaire de naissance du roi Louis III.

L'Echo de Paris annonce qu'il va publier une série d'articles du général Maitrot sur la comparaison entre les matériels d'artillerie français et allemands.

On annonce à Rome que les rapports de la France et de l'Italie vont devenir plus cordiaux et amicaux. Une détente très sensible se manifeste.

Au Maroc, Raisouli, qui a groupé autour de lui un certain nombre de rebelles, s'est mis à la tête d'une fraction de la tribu des Djelala. Il paraît vouloir attaquer les Espagnols dans la région d'El-Ksar et vient de razzier, près d'Arzila, le petit village de Tounta.

Il semble se confirmer que la Triplice adhère à la proposition anglaise en ce qui concerne les îles occupées par la Grèce et que la question des îles occupées par l'Italie sera disjointe.

La presse turque déclare que la Turquie doit maintenir sa supériorité navale sur la Grèce et préconise l'achat de nouveaux dreadnoughts.

Une note officielle annonce que les troupes grecques ont reçu l'ordre d'évacuer le sud de l'Albanie le 18 janvier. La note ajoute que le gouvernement hellénique décline toute responsabilité quant aux conséquences de cette mesure.

Le Kronprinz et le général von Deimling. Le correspondant strasbourgeois de la Gazette de France annonce que le prince héritier a envoyé deux dépêches de félicitations non au colonel von Reutter, mais au général von Deimling. La première, qui était antérieure aux événements du 28 novembre, avait la teneur suivante: «Tapez ferme! (Immer feste drauf!) Frédéric-Guillaume, Kronprinz.»

Le général von Deimling, croyant à une mystification, s'est fait attester par l'administration des postes l'authenticité de ce télégramme. La seconde dépêche, datée du 29 novembre, est ainsi conçue: «Bravo! Frédéric-Guillaume, Kronprinz.»

Cela explique, ajoute le correspondant de l'organe francortois, la déclaration faite hier par le colonel von Reutter, au cours du procès devant le conseil de guerre de la 30^e division, et suivant laquelle on lui aurait fait le reproche de manquer d'énergie.

